

-ooOoo-

LIGUE DU SUD

N° 3 / 2 CSAG

-ooOoo-

CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DE LA  
GENDARMERIE DES PYRENEES-ORIENTALES

25 avenue GUYNEMER  
66940 PERPIGNAN CEDEX

☎ 04-68-66-44-00

# ***PROCES - VERBAL***

de l'assemblée  
du Club Sportif et Artistique  
de la Gendarmerie des Pyrénées-Orientales

-oooOooo-

Une réunion de l'assemblée du club sportif et artistique de la gendarmerie des Pyrénées-Orientales s'est tenue le Vendredi 08 Juin 2012 à 14 heures 30, salle 15 de la caserne Munier à PERPIGNAN.

Elle s'est déroulée conformément à l'ordre du jour fixé par la convocation.

## **I - OUVERTURE DE LA SEANCE :**

Le Mdl/Chef JOSEPH, Laurent, Président, ouvre la séance.

Sont présents :

les membres du bureau : JOSEPH, Laurent - Président ; DOUARD, Frédéric, - Vice Président  
BAGES, Béatrice - secrétaire ; PAPIN, Sandine - trésorière

- Mdl/chef VINCENT (section Plongée)
- l'Adjudant/chef DOUARD Vice-président CSAG (section vélo)
- Le Gendarme LESPINASSE et l'adjudant DE SAN NICOLAS (section football)
- L'adjudant-chef BAGES, Philippe (section pétanque)
- Le Capitaine GAILLAN (Section Moto)
- Sont absents excusés :
- l'adjudant LEHOUCQ (section TENNIS)
- l'adjudant ANDRE (section musculation)
- l'adjudant-Chef DELAVARENNE (section peinture)

## **II - ORDRE DU JOUR :**

- Bilan de saison 2011-2012
- Situation financière par la trésorière
- Démission du Président
- Appel à candidature et élection du nouveau Président
- Clôture

Le Lieutenant-Colonel CORREOSO est présent. Il ouvre la séance en manifestant son contentement et en renouvelant la confiance accordée aux membres du CSAG dans l'action menée aussi bien sportivement que dans l'animation de la cohésion.

Le président du CSAG informe le Commandant de Groupement des risques de différends qui peuvent naître au sein de la caserne entre certains personnels et les membres du bureau du CSAG. Il s'agit de la manifestation de mécontentement quant aux bruits provoqués par les aires de jeux (tennis et pétanque) et aux utilisateurs de la salle 15.

Le commandant de groupement indique que le conseil des résidents a autorisé la fermeture des festivités de la salle 15 à 01 heures 30. Il n'est pas envisageable pour le moment de revenir sur cette décision puisque ce conseil est le représentant des habitants de la caserne.

Concernant le bruit, il confirme que le seuil de tolérance peut varier en fonction des individus mais que la sagesse de chacun doit être préservée pour le bien de la collectivité.

Le lieutenant-colonel CORREOSO quitte l'assemblée.

## 21 - BILAN DE LA SAISON

Section motricité : Mme LESPINASSE est absente mais son époux nous livre le résultat de l'activité de cette section. Cette section réunie 6 adhérents qui s'occupent de 10 enfants en bas-âge. Cette année, quelques jeux ont été achetés.

Section foot : 42 adhérents cette année. Les responsables soulignent qu'il leur est difficile de réunir des joueurs pour certains matchs. Certains ont même été annulé. Il est dommage que certains adhérents ne prennent pas la peine de répondre aux mails ou SMS qui sont adressés en prévision des matchs. Il est décidé de diminuer le nombre de match annuel et de tenter un rapprochement avec les joueurs de la compagnie de RIVESALTES. Le futsal poursuit son activité le mercredi soir dans la même salle.

Section Plongée : L'activité est bonne pour les 31 adhérents avec notamment une belle réussite des jeunes au cours d'une compétition en bassin à TOULOUSE. La section va participer au challenge OXYJEUNE qu'elle avait remporté l'an dernier. Il est rappelé au responsable de cette section que les chèques d'adhésion au CSAG doivent parvenir à la trésorière, au plus tard en Janvier de l'année sportive.

Section moto : Le bilan est positif avec 15 balades de une journée, 7 balades sur deux jours, 2 sorties d'une semaine et participation à la balade pour un copain le 1er mai.

Section pétanque : 40 adhérents - organisation des sélections de LIGUE en novembre dernier et qualification de 3 équipes aux championnats de France à BESANCON les 23-24 Juin prochain.

Section tennis : une augmentation intéressante des licenciés - projet d'éclairage du terrain en cours de réalisation. Des travaux sont prévus en Septembre pour l'amélioration du terrain.

Les autres représentants de section étant absent, il n'a pas été réalisé de bilan. Il reste à noter que la section RUGBY ne respecte pas le règlement du Club. Un courrier en recommandé va être adressé au représentant de la section.

La section cinéma est stoppée et du matériel est remis au CSAG section moto.

## 22 - SITUATION FINANCIERE

Le bilan financier est bon. Chaque section reçoit un état des comptes. Le solde est positif pour l'ensemble des activités.

Le président informe les représentants que le coût des licences de la Fédération des Clubs de la Défense va être augmentée. Le prix va passer de 12 à 13.5 euros par licence.

Les 419 licences du CSAG ont amené 1257 euros au bureau. Somme pratiquement intégralement reversée sous forme de subvention aux différentes sections.

Le président souligne que cette augmentation va impacter sérieusement le budget du Club et qu'il s'avère nécessaire de trouver une solution.

Après discussion et sur proposition du bureau, il est voté, à l'unanimité, une augmentation du prix de l'adhésion au Club. Cette somme passe donc de 15 à 20 euros par licencié. Il est précisé que le budget supplémentaire sera toujours reversé aux sections.

Il est également demandé de fournir des devis de matériel avant Mars 2013 pour la demande de subvention rédigée dès Avril et adressée à la FCD.

Pour mémoire, la FCD n'a pas accordé de subvention depuis deux ans. La fédération n'a pas accordé de budget pour l'achat des différents matériels prévus pour la rénovation et l'amélioration de la salle 15. Les tables et chaises ont donc été achetées sous budget CSAG 66 uniquement.

### **23 - DEMISSION DU PRESIDENT**

Le mdl/chef JOSEPH, après 6 années comme président du CSAG, signale sa démission de sa fonction pour des raisons personnelles.

### **24 - APPEL A CANDIDATURE ET ELECTION**

Une seule candidature a été signalée au président sortant, avant la réunion et au cours de la réunion. L'adjudant-chef DOUARD, est élu à l'unanimité.

L'adjudant-chef BAGES, Philippe est seul candidat déclaré pour le poste de vice-président. Il est élu à l'unanimité.

Mme BAGES et le MDL PAPIN sont volontaires pour poursuivre dans leurs fonctions. Elles sont réélues à l'unanimité.

### **25 - CLOTURE**

Le président sortant confirme que le repas dansant annuel de cette année a été décevant. Malgré une belle animation et une belle participation, le repas et les prestations étaient bien en dessous des attentes. Une rencontre avec le responsable de l'auberge St Vincent a permis une mise au point et une décision de changement de lieu pour le prochain repas.

La séance est levée à 16 heures 30

Il est demandé à chaque commandant d'unité de porter ce procès-verbal à la connaissance de l'ensemble du personnel.

Maréchal des logis Chef JOSEPH, Laurent  
Président du CSAG 66

#### **DESTINATAIRES:**

- Commandant de groupement (à titre de C.R)
- Tous bureaux et services groupement
- Commandants de compagnie PERPIGNAN -  
PRADES - CERET - RIVESALTES -
- Commandants de l'EDSR - du PGHM -
- Commandant de l'Escadron 14/6 PERPIGNAN
- Commandant de la B.G.M. de PORT VENDRES
- Commandant de la BGTA de RIVESALTES
- Commandant BSN PERPIGNAN
- Commandant de la BNC de ST-CYPRIEN
- Chef de centre CRA
- Tous présidents de section
- Lieux d'affichage habituels.